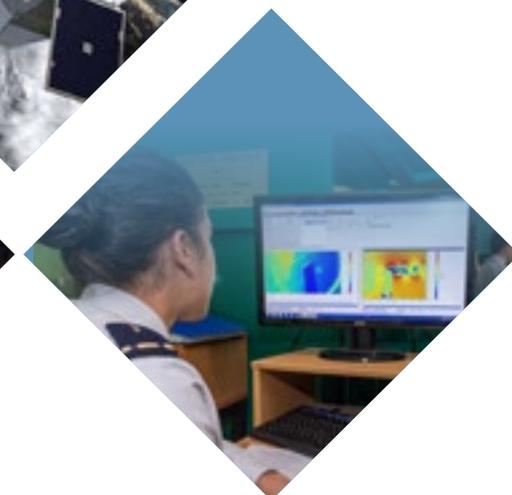




ÉCOLE DE L'AIR

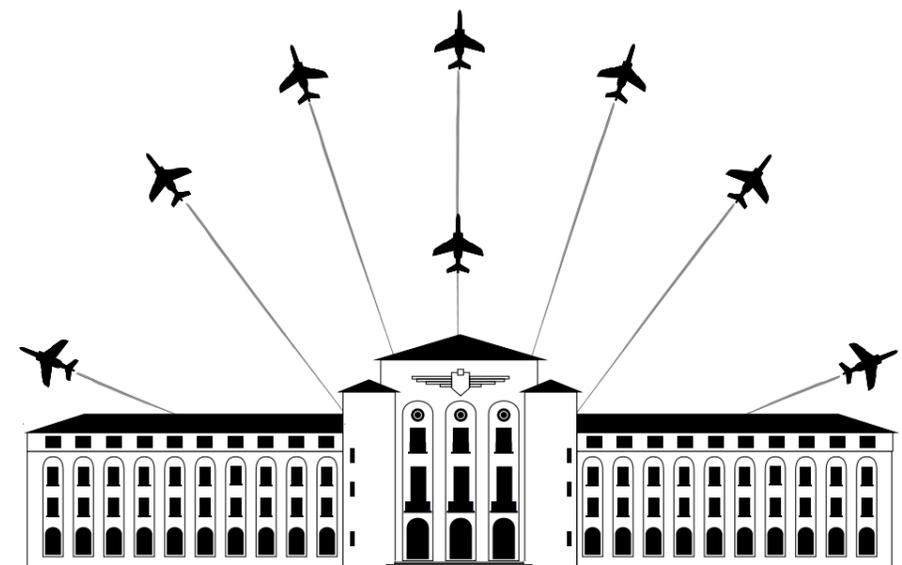
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

25 juin 2021



SOMMAIRE



2020 : LA RÉSILIENCE DE LA FORMATION	06
2020 : DE BELLES RÉUSSITES DANS UN CONTEXTE INCERTAIN.....	06
UNE GESTION DE CRISE EXEMPLAIRE	07
FORMER LES OFFICIERS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN..	08
UNE FORMATION QUI S'ADAPTE AUX NOUVEAUX ENJEUX.....	08
Création d'une cartographie des compétences de l'officier et d'un référentiel de formation.....	08
Création de GT Licences et Master.....	08
Formations drones : travaux sur la formation socle destinée aux futurspilotes d'avion à distance et des opérateurs-capturs	09
NOUVELLES DIMENSIONS, NOUVEAUX PARCOURS	10
Cyber - Espace.....	10
FORMATION PAR L'ENGAGEMENT : TUTORATS 2020	11
RECHERCHE ET INNOVATION : DANS L'ADN DE L'EA	12
Salle de travaux pratiques (TP) connectée	12
Saut en parachute 3D.....	12
Piste d'audace	12
Serious game « Directeur de tir » (DT).....	12
Intégration d'une formation spécifique de protection des emprises de l'AAE.....	13
Intégration de PIX dans les cursus de formations	13
ESPACE : UNE FORMATION EN CONSTRUCTION	14
CHERCHER ET INNOVER.....	15
CREA : CENTRE DE RECHERCHE DE L'EA	15
L'INNOVATION AU COEUR D'UN CAMPUS AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL.....	15
Projet de plateforme de l'innovation aéronautique et spatiale (PIAS)	15
FAIRE DE L'EA L'ÉCOLE DE RÉFÉRENCE DES OFFICIERS AVIATEURS EN EUROPE.....	16
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	16
PARTENARIATS	16
COOPÉRATION INTERNATIONALE	17
CONQUÊTE DE RESSOURCES	18
UNE ANNÉE A L'ÉCOLE DE L'AIR	18
Dimension aérienne - innovation aéronautique et spatiale.....	18
Commémoration – Célébration.....	20
Tradition.....	21
Aventure sportive et solidaire	22

ACCOMPAGNER & SOUTENIR.....	23
UNE TRANSFORMATION STATUTAIRE À POURSUIVRE	23
Une autonomie administrative et budgétaire renforcée, une organisation consolidée	23
Mise en oeuvre et consolidation du dispositif conventionnel garantissant la continuité de la rémunération/Indemnisation du personnel	24
Poursuite de la consolidation du soutien RH et environnement humain	25
Instauration de l'instance de dialogue social locale propre à l'EA : le Comité Technique (CT).....	26
Intégration de l'EA en tant qu'employeur de personnel dans les grandes orientations des politiques publiques	26
Activité du chargé de prévention	26
Focus budgétaire et exécution financière.....	27
Achats et marchés publics.....	28
Contrôle interne financier (CIF)	28
Gestion des matériels.....	28
Activité juridique	29
Service des systèmes d'information et de l'innovation pédagogique	29
Scolarité.....	30
Médiathèque de l'École de l'air.....	31



2020 : LA RÉSILIENCE DE LA FORMATION

L'année 2020 a constitué la deuxième année d'activité de l'École de l'air (EA) sous le nouveau statut d'Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel – Grand Établissement (EPSCP-GE).

La crise sanitaire de la COVID-19 a marqué cette année inédite et a démontré la résilience de l'École de l'air pour garantir la continuité des activités. L'année 2020 a par ailleurs connu un changement de Direction générale à la tête de l'École de l'air et l'évolution de la dénomination de l'Armée de l'air : « Armée de l'air et de l'espace ».

Les travaux liés à la transformation de l'École se sont poursuivis.

Le présent Rapport d'activité donne un aperçu des actions réalisées au cours de l'année 2020 ; il évoque également quelques perspectives d'activité 2021.

2020 : DE BELLES RÉUSSITES DANS UN CONTEXTE INCERTAIN



700 élèves-officiers formés

65 élèves diplômés ingénieurs – grade Master
5 élèves diplômés – diplôme EA – cours Master SP
14 élèves diplômés – diplôme EA – parcours Titre
46 élèves diplômés – diplôme EA – parcours Licence

Lancement de l'Escadrille internationale de formation au commandement : accueil de 6 cadets saoudiens

Échange avec plus de 21 pays

34 communications scientifiques publiées

UNE GESTION DE CRISE EXEMPLAIRE

Dès les premières heures du confinement (mi-mars 2020), l'École de l'air a mis en place un dispositif de continuité pédagogique pour assurer la poursuite de la formation des élèves officiers.

Cette réussite est à mettre au crédit d'une réactivité forte et d'une préparation à plus long terme :

- création du Campus numérique,
- création de contenus pédagogiques d'enseignement à distance ;

À plus court terme, organisation de la continuité pédagogique et du travail à distance :

- achat, configuration et distribution aux personnels de PC portables Internet dans le cadre du télétravail, mise en place d'une architecture VPN (Virtual Private Network) pour que les télétravailleurs travaillent de façon sécurisée (logiciels RH et Finance), outils de Visio Teams et de classe virtuelle, accompagnement et formation des enseignants, distribution de hotspot 4G aux élèves, mise en place d'une infrastructure en cloud du MOODLE (enseignement à distance) pour y avoir accès en tout lieu et en tout temps, animation de webinaires ;

- réorganisation de la scolarité : report des enseignements militaires, renforcement des enseignements académiques ;
- adaptation de l'offre de services documentaires de la Médiathèque : mise en place d'un système de « drive-livres », développement de la lecture numérique.



FORMER LES OFFICIERS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

La formation des officiers aviateurs constitue l'ADN de l'EA. Elle doit sans cesse être adaptée aux besoins des grands commandements de l'AAE et aux enjeux de demain.

Elle repose sur un juste équilibre entre une formation d'officiers aptes au commandement, une culture militaire solide, notamment dans les domaines aéronautique et spatial, et des connaissances académiques adossées aux derniers résultats de la recherche.

Simultanément, la formation doit être adaptée aux évolutions stratégiques et sociétales, mais également intégrer de nouvelles pratiques et de nouveaux outils pédagogiques.

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a pu générer des reports d'activité, mais de nombreux projets liés à la formation de l'officier ont été portés et actés :

- évolution du Référentiel d'activité et de compétences (RAC) vers une cartographie des compétences de l'officier, et d'un Référentiel de formation interne à l'EA,
- élaboration des nouvelles maquettes de diplôme des cursus Master et Licence,
- mise en œuvre des enseignements hybrides,
- intégration de pédagogies innovantes dans la formation du chef et du combattant,
- planification de chantiers majeurs de rénovation des installations sportives,
- signature de nouvelles conventions,
- mise en œuvre de nouvelles activités de tutorat destinées à développer le rôle social de l'officier chez nos jeunes élèves.

UNE FORMATION QUI S'ADAPTE AUX NOUVEAUX ENJEUX

Création d'une cartographie des compétences de l'officier et d'un référentiel de formation

En concertation avec la DRHAA et le CEMS Air, le groupe de travail constitué dès février 2020 a actualisé le Référentiel d'activité et de compétences (RAC) officialisé en 2018. Le produit de ses travaux a permis d'aboutir à la création de deux documents complémentaires : une cartographie des

compétences de l'officier et un référentiel de formation, interne à l'EA, qui en décline les spécificités propres à la formation de l'École de l'air. La cartographie des compétences définit ainsi le socle des compétences communes de l'officier dans un continuum de formation, de la sortie d'école jusqu'au grade d'officier supérieur, à différents niveaux de responsabilités, et sera validé par la DRHAA/ SDEF.

En complément, le Référentiel de formation de l'EA définit les compétences spécifiques exigées par les niveaux académiques associés au type de diplôme visé en sortie d'école, en cohérence avec la stratégie de l'École et les besoins de l'AAE. Ce document plus détaillé demeure cohérent avec la cartographie des compétences de l'officier et constitue le socle des revues de programmes des cursus Master et Licences.

Création de GT Licences et Master

Ces deux GT, dont les travaux sont étroitement liés, ont pour objectif une revue des programmes des cursus Master et Licences de l'École de l'air basée sur la nouvelle cartographie des compétences et le référentiel de formation. Ces programmes seront mis en place dès la rentrée scolaire 2022. Un nouveau diplôme valant grade de Licence sera ainsi créé, structuré en deux filières à dominante ST/SHS, et dont l'accréditation se fera par décret.

Mandat des GT :

- analyser la pertinence de l'insertion des nouveaux modules proposés (IHM, Optronique...), au regard de la nouvelle cartographie des compétences et le référentiel de formation,

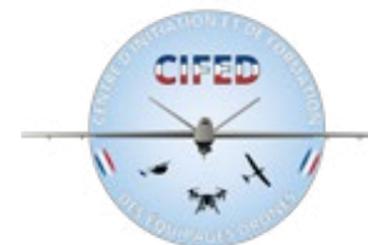
CFO : Conseil de Formation de l'Officier
COS : Comité d'Orientation Stratégique
CA : Conseil d'administration

- intégrer les orientations des instances de gouvernance : CFO, COS et CA,
- intégrer les méthodes d'enseignement innovantes dans les enseignements militaires et académiques : pédagogie active ou inversée, expérimentation de cours « hybrides »,
- étudier une réduction de la durée de formation globale de l'officier, notamment du personnel navigant, à travers une approche par compétences attendues en fin de cursus (intégration ATPL dès la 3ème année, voire plus tôt).
- assurer la cohérence globale de la formation en prenant en compte les spécificités de chaque parcours (Titres, IEP, étrangers...).



- mise en place d'instructeurs drones lourds Reaper, à l'été 2021 ; cela permettra d'assurer la formation initiale des pilotes d'avion à distance.
- le nombre d'opérateurs de drones formés au CIFED a plus que doublé en un an grâce à une stratégie d'ouverture en interarmées, en interministériel et à l'international.

Formations drones : travaux sur la formation socle destinée aux futurs pilotes d'avion à distance et des opérateurs-capturs



Le parcours des opérateurs capteurs a entièrement été rénové et leur formation peut dorénavant être réalisée en parallèle de celle des pilotes d'avion à distance.

Par ailleurs, des échanges interarmées sur la mutualisation, à Salon, de la formation initiale des pilotes d'avion à distance (drones lourds) sont en cours. Le CIFED est également très impliqué dans la recherche et l'innovation pour la lutte anti-drone (LAD).

La montée en puissance du Centre initial de formation des équipages drones (CIFED) se poursuit :

- accélération du renouvellement du vivier d'instructeurs drones légers,

La crise sanitaire n'a pas généré de baisse d'activité en 2020 au sein du CIFED, qui a su s'adapter aux contraintes de planification et de conduite des formations, développant une résilience singulière.



Séquence "innovation" en présence de la Ministre et du CEMAEE
24 juillet 2020

NOUVELLES DIMENSIONS, NOUVEAUX PARCOURS

Cyber - Espace



Premier bilan du Mastère cyber : renforcement de la structure du Centre d'Excellence Cyber (CEC).

La crise sanitaire n'a pas empêché le lancement du Mastère : création, début novembre 2020, du Mastère spécialisé® « cybersécurité des systèmes

complexes pour l'industrie et la défense » (MS CyberSCID) ; sept étudiants seront diplômés en 2021. Ce Mastère spécialisé complète l'offre de formation existante avec ISAé-SUPAÉRO et l'ENAC :

- Mastère spécialisé Aviation Safety and Aircraft Airworthiness (ASAA),
- Mastère spécialisé Aerospace Project Management (APM).

En 2021, un Mastère spécialisé « Renseignement » complètera cette offre de formation certifiante, en co-direction avec l'IEP d'Aix-en-Provence.

Le Centre d'Excellence Cyberdéfense aérospatiale poursuit son développement, en termes RH, ce qui lui permettra d'intégrer médias et réseaux sociaux, en complément de la cyber-sécurité.

Le CEC, référent de l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) et des armées en matière cyber, a contribué cette année à différents travaux, notamment la refonte du cursus de formation des sous-officiers.



FORMATION PAR L'ENGAGEMENT : TUTORATS 2020



Créé dans le but de diversifier les activités de tutorat des élèves officiers, le tutorat solidaire a permis, cette année encore, de développer les aptitudes relationnelles et humaines des élèves officiers, au travers de l'accompagnement de jeunes en difficulté, et le rôle social de l'officier, afin d'évoluer vers le mentorat à travers l'engagement et l'accompagnement personnalisé de jeunes en perte de repères sociaux par les élèves-officiers.

Le tutorat solidaire amène donc l'élève officier à une action de mentorat (et non plus de simple tutorat) et d'accompagnateur de l'autre dans sa progression personnelle et professionnelle.

Cette année, cela s'est traduit concrètement par une aide à la recherche d'emploi, un accompagnement dans la découverte des métiers de l'aéronautique, une ouverture au monde associée à la transmission de valeurs (goût de l'effort et du challenge), un soutien scolaire et une participation à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap.

73 élèves officiers de 1^{ère} année ont été concernés par ces nouveaux partenariats locaux, au nombre de 7 :

- AAGESC (Association pour l'Animation et la Gestion des Equipements Sociaux des Canourgues),

- Mosaique (Centre social de proximité du quartier La Monaque à Salon de Provence),
- Mission Locale de Salon de Provence,
- Face (Fondation agir contre l'exclusion) Vaucluse (cf. : projet Wi fille),
- La Chamade (Centre de placement familial socio-éducatif (CPFSE)),
- Deux centres d'insertion professionnels pour handicapés (La Roumanière et Les ateliers du Luberon).

Depuis la rentrée 2020, 24 élèves officiers donnent, en complément de leur activité de tutorat, des heures de soutien scolaire à des jeunes inscrits dans des établissements REP + (réseau d'éducation prioritaire).



RECHERCHE ET INNOVATION : DANS L'ADN DE L'EA

Salle de travaux pratiques (TP) connectée



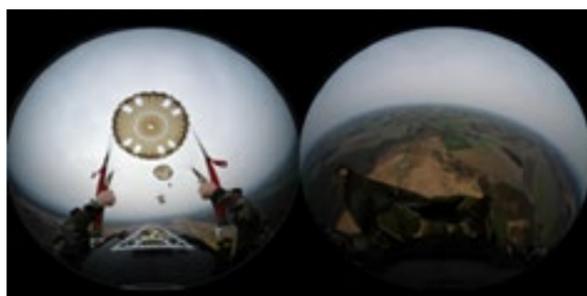
La salle TP est opérationnelle depuis le début d'année 2021. Elle est équipée d'une caméra fixée au-dessus du plan de travail de l'instructeur et de six écrans qui permettent une restitution directe des cours enseignés.

Cette technique pédagogique favorise les démonstrations pratiques (armement, topographie...) en effaçant toutes les problématiques d'accès visuel et les effets miroir. Elle permet également de mener des travaux en groupe pour lancer éventuellement une discussion collective.

Saut en parachute 3D

La réalité virtuelle a été mise en pratique dans le secteur de l'éducation depuis plusieurs années déjà. L'objectif est de créer un film (360°) présentant un saut TAP à nos élèves officiers, qu'ils visionneront à l'aide d'une lunette 3D.

Le CEAM a lancé les premières expérimentations, 5 films ont déjà été réalisés.



Piste d'audace

Deux installations destinées à l'aguerrissement des élèves officiers de l'École de l'air dans le cadre de leur formation militaire initiale ont été réalisées. L'extension de la piste d'audace, prévue de longue date, est envisagée cette année. Il est prévu d'ajouter deux ateliers, un vertical (échelle, poutre d'équilibre, filet d'abordage, échelle spéléo, une asperge et une descente sur roulettes) et un abattis (parcours collectif).



Serious game « Directeur de tir » (DT)

Le serious game DT en cours de mise en œuvre permettra aux élèves officiers, durant leur formation initiale, de renforcer leurs compétences travaillées durant les phases d'enseignement, de déceler leurs points faibles et/ou leurs points forts.

Ces nouveaux outils représentent des opportunités d'ouverture vers d'autres populations comme les sous-officiers, civils, étudiants...



Intégration d'une formation spécifique de protection des emprises de l'AAE

Suite à la directive provisoire relative aux règles d'emploi de la force émise par l'EMAAE/SCAc, création d'une instruction théorique et pratique sur les modalités d'application individuelle de la règle B108 (mise en situation individuelle et tir à blanc).

Rappel règle B 108 :

Il est permis de faire usage des armes, pour arrêter tout véhicule, embarcation ou autre moyen de transport dès lors que les conducteurs n'obtempèrent pas à l'ordre d'arrêt et dont les occupants sont susceptibles de perpétrer, dans leur fuite, des atteintes à la vie ou à l'intégrité physique de soi-même ou d'autrui.

Intégration de PIX dans les cursus de formations

Reconnue par l'État et le monde professionnel, PIX est la nouvelle certification qui évalue, développe et certifie les compétences numériques.

L'École a adhéré à une expérimentation menée par la DGNUM pour mener des campagnes de mesures ciblées n'abordant pas l'ensemble des compétences couvertes par PIX V1. Cette expérimentation, qui a commencé fin 2020, a lieu tout au long de l'année 2021. L'École a récemment validé le principe préconisant une intégration en école du dispositif, munie des tests réalisés en amont (cf. : préalable à toute définition de niveaux liés au champ du numérique). L'intérêt est de permettre aux élèves reconnus en difficultés, dans une ou plusieurs compétences de la plateforme V1, de progresser sur une ou plusieurs campagnes ciblées.

Une nouvelle phase de test est en cours sur un panel d'élèves volontaires, toutes promotions confondues, afin d'évaluer les avantages du suivi des statistiques proposées par PIX ORGA.

Le passeport numérique V2 intervient quant à lui a posteriori. Il est lié à la plateforme PIX ORGA, réservée aux personnels de direction des établissements scolaires.

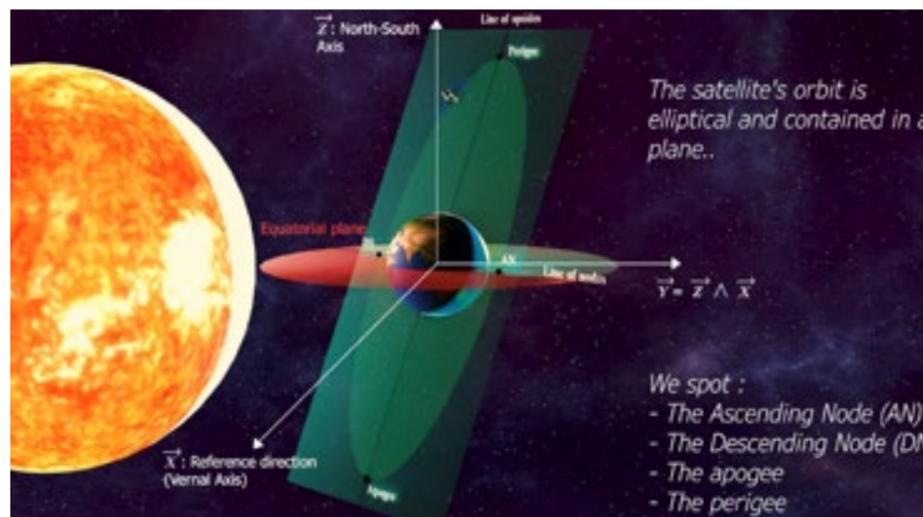


ESPACE : UNE FORMATION EN CONSTRUCTION

L'École de l'air consolide son offre de formation académique dans le domaine spatial défense (tronc commun - cursus spécialisé - cursus expert - formation initiale et continue), essentielle pour l'École (attractivité, financement, cohérence avec l'AAE, etc.) :

- nouvelle offre de formation socle Espace destinée à tous les officiers de carrière aviateurs de l'EA, avec l'Air Force SPace and Defence Seminar – mai 2021 ;

- contribution spatiale au Mastère spécialisé renseignement de l'IEP d'Aix-en-Provence : rentrée 2021 ;
- intégration de nouveaux modules liés à la conflictualité dans l'Espace dans les programmes licence et master au plus tard en 2022 ;
- recherche : une chaire Espace en cours de construction avec l'ONERA ;
- offre de formation duale de niveau expert (Bac +6) : Mastère spécialisé Sécurité des Opérations Spatiales ;
- l'École de l'air est impliquée dans la mise en place de l'académie spatiale de Défense (ASD), en lien avec le CDE et ISAé-SupAéro.



CHERCHER ET INNOVER

CREA : CENTRE DE RECHERCHE DE L'EA

Le CREA a élaboré un nouveau projet scientifique et a fait l'objet d'une **évaluation par le Haut Conseil à l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES)**.

Il est désormais une unité de recherche pleinement reconnue et attractive.

Le rapport du HCERES du 5 février 2020 a mis en exergue son positionnement scientifique original basé sur son interdisciplinarité, sa légitimité scientifique dans le domaine de l'aéronautique et du spatial militaire ainsi que son accès privilégié aux retours d'expérience des opérationnels et à des moyens d'expérimentation en vol.

Le sujet qui domine l'année 2020 est celui de la **formation doctorale**.



En effet, cette année a vu le rattachement du CREA à cinq écoles doctorales d'Aix-Marseille Université (AMU) et le lancement du programme doctoral «DSI» dont l'EA est partenaire. Les doctorants du CREA représentent la moitié de la première promotion de ce programme. Le

CREA a immédiatement exploité cette nouvelle capacité d'accueillir des doctorants, puisque **8 thèses ont débuté en 2020** (premiers financements externes, premières thèses en VAE). A noter, également, la première soutenance d'une thèse par la chaire Cyb'Air.

L'exercice est également marqué par la signature du partenariat avec le Centre à l'Energie Atomique (CEA), fruit de plusieurs années d'échanges, et le lancement du projet RAPACE qui donnera au CREA un moyen expérimental unique.

L'année 2020 a été aussi marquée par les **premiers succès aux appels d'offre de l'ANR et de la Région**, et l'opportunité offerte par le nouveau statut de proposer des projets à ces guichets de financement de la recherche.

Ainsi trois projets ont démarré en 2020 : EMOCOG, thèse cofinancée Région sud / SCALIAN, qui viennent compléter 3 projets en cours (ELOCANS, MOMENTA et EUROGLIDER).

À cela s'ajoute le lancement d'actions de recherche conjointes dans le cadre de la convention de partenariat développée avec l'ONERA.

L'équipe s'est renforcée de deux nouveaux enseignants-chercheurs permanents et deux officiers doctorants.

En terme de production de communications scientifiques, 21 communications scientifiques écrites et 13 communications scientifiques orales ont été publiées.

L'INNOVATION AU CŒUR D'UN CAMPUS AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL

Projet de Plateforme de l'innovation aéronautique et spatiale (PIAS)

Au-delà des formations, l'École de l'air souhaite se positionner comme catalyseur de l'innovation dans les domaines aéronautique et spatial, en permettant la rencontre entre utilisateurs opérationnels, chercheurs, entrepreneurs, starts up, grand public, avec des capacités d'hébergement.

Dans ce cadre, l'École envisage de développer un écosystème autour des activités réalisées actuellement au sein de son centre recherche. L'opération, qui repose sur la mise en place d'une « plateforme de l'innovation aéronautique et spatiale », vise à accueillir des entreprises, start-up ou major entreprises, et à créer un lien vertueux entre les activités de l'École de l'air et le secteur privé, basé sur un triptyque « opérationnel – chercheurs – entreprises ».

De plus, la PIAS a pour objectif d'être un outil de rayonnement pour l'École et l'Armée de l'air et de l'espace. Elle proposera ainsi d'autres services : une maison des technologies aérospatiales, ouverte au grand public et dont la vocation est de présenter l'histoire de l'innovation grâce à l'exposition de prototypes, un auditorium, un espace de ressources documentaires dédiées à l'aéronautique et au spatial, le service formation professionnelle continue de l'École, des logements pour étudiants et un espace d'activités économiques (hôtel, restaurant).

La PIAS sera constituée de plusieurs bâtiments, situés à l'extérieur et à proximité immédiate de la BA 701, sur un terrain de 4,5 ha appartenant à l'État.

FAIRE DE L'EA L'ÉCOLE DE RÉFÉRENCE DES OFFICIERS AVIATEURS EN EUROPE

Le pôle Partenariats, créé en 2019, a consolidé sa structure et défini le périmètre de ses activités. La crise sanitaire ayant conduit à l'annulation ou au report des activités d'accueil du public, les bureaux du pôle ont œuvré à :

- construire une offre de formations continues payantes ;
- affermir la coopération avec les pays étrangers partenaires, de l'EA et de l'AAE ;
- structurer les partenariats existants et à venir et mener la campagne « taxe d'apprentissage ».

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Un séminaire de 2 jours a été organisé les 10 et 11 décembre 2020 afin de mener une large réflexion sur les opportunités liées au potentiel de développement de cette activité compte-tenu des atouts de l'École. Une ingénieure de recherche et formation, directrice d'un service de formation professionnelle continue d'une Université parisienne a animé pendant 2 jours un groupe de travail composé de responsables de formation et de personnels administratifs de l'École (bureau formation professionnelle continue, SAF, SAJ). Cet accompagnement à la réflexion stratégique a permis, d'une part, de fixer un cadre réglementaire et, d'autre part, de préparer le bureau de la formation professionnelle continue à construire les grands axes de l'offre de formation.

Le préalable consiste à se mettre en conformité administrative en procédant à l'enregistrement de l'EA en tant qu'organisme de formation (déclaration d'activité à réaliser auprès de la DIRECCTE). Sur la construction de l'offre de formation, 2 pistes sont apparues comme prioritaires : la première est celle des stages courts de leadership qui s'adressent à des étudiants de grandes écoles, ainsi qu'à des cadres d'entreprises ; la seconde s'appuie sur les compétences existantes dans des domaines de pointe pour lesquels l'École est d'ores et déjà opérateur : drones, cyber, navigabilité des aéronefs d'Etat, Administration Project Management... L'objectif est que chaque module de formation dispensé par l'EA soit mieux reconnu, construit en bloc de compétences et donnant lieu à la délivrance d'un certificat. L'EA devra pour cela devenir organisme certificateur. Ce séminaire a aussi permis d'aborder les questions de tarification d'une formation en

coûts complets et de construire les outils de gestion financière permettant d'optimiser la gestion de l'activité. Enfin, la connaissance des nouveaux dispositifs de financement (Compte Personnel de Formation) ouvre des perspectives en matière de montage de dossiers en lien avec les organismes financeurs dédiés (OPCO).

PARTENARIATS

Un recensement de l'ensemble des partenariats conclus par l'École de l'air pré et post EPSCP-GE a été entrepris afin de consolider l'existant et de préparer l'avenir en en dressant une cartographie ex-



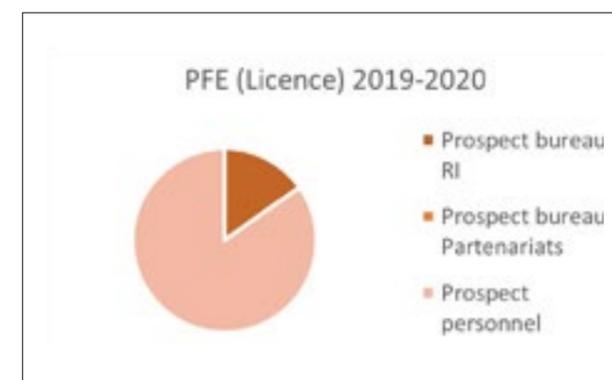
haustive. Cette base de données incluant contrats, conventions, accords, sera accessible à toutes personnes porteuses de projets de partenariats. Sa mise à jour permettra d'anticiper les actions à mener. Le pôle partenariats constitue aussi un interlocuteur privilégié pour l'outplacement d'élèves en stages en France et à l'étranger. Cette activité devient un axe majeur du pôle, s'inscrivant dans une démarche globale de politique partenariale et de coopération internationale. Ainsi les élèves-officiers de troisième année des cursus Master et Licence sont-ils appuyés par les

bureaux « partenariats » et « relations internationales », primo-acteurs auprès d'entreprises, d'ambassades, d'organismes et d'unités des armées, directions et services.

Entre janvier et juin 2020, ce sont 19 élèves sur 70 du cursus Master (SI et SP) qui ont effectué un Stage de Fin d'Étude, soit 27% de la promotion, et 7 élèves sur 46 issus du cursus Licence (SAS et MP) qui ont réalisé leur Projet de Fin d'Étude, soit 15% de la promotion, chez un partenaire de l'École de l'air.



Les projections 2020-2021 d'outplacement indiquent une croissance d'activité pour le pôle Partenariats et une montée en gamme des offres de nos partenaires. Ainsi, les élèves-officiers placés en SFE par le pôle Partenariats représentent 53% de leur promotion (27% en 2020) et ceux placés en PFE 32% (15% en 2020).



COOPÉRATION INTERNATIONALE

Fortement concernées par les restrictions sanitaires liées à la COVID-19, des activités internationales ont toutefois pu être formalisées et conduites.

La promotion 2020 de l'École de l'air compte, depuis cette année, 6 cadets saoudiens, issus des Royal Saudi Air Defense Forces, intégrés au cursus Licence au sein de l'Escadrille Internationale de Formation au Commandement (EIFC).



Photo: EMILYO, séance plénière 2020 à Bruxelles

Cette structure d'encadrement a été créée afin de répondre à une forte demande en formation de partenaires étrangers tout en préservant les effectifs des structures existantes qui ne peuvent augmenter durablement dans les années à venir.

Leur formation à l'EA a débuté après trois ans de formation initiale à DCI et la signature d'une convention bipartite en juillet 2020.

Au plan européen, l'École de l'air a rejoint en mars 2020, via la communauté d'académies militaires EMILYO, le « European Common Technical Semester For Defence and Security ».

Ce projet, à horizon 2022, est mené en partenariat avec la Pologne, la Bulgarie, la Roumanie et la Grèce. Il vise à créer un semestre international technique de niveau Bachelor, dans les domaines de la défense et de la sécurité. L'année 2020 a permis la création du cadre administratif de ce projet.

Les traditionnels échanges avec les académies américaine, allemande, espagnole et marocaine ont été réalisés au cours du second semestre 2020, en dépit du contexte sanitaire contraignant.

CONQUÊTE DE RESSOURCES

Cette activité embryonnaire nécessite de sensibiliser les équipes du pôle partenariats, et plus largement les cadres de l'EA, à la stratégie et aux règles en matière de mécénat et de dons. Dans ce sens, une visio-conférence a été organisée en décembre 2020 avec la directrice d'une fondation partenariale d'une grande Ecole.

La levée de fonds sera un moyen pour l'Ecole d'accompagner des projets porteurs auxquels des acteurs privés souhaitent s'associer (PIAS, Égalité des chances, chaires de recherche...). L'Ecole devra identifier des projets à proposer aux entreprises et donateurs potentiels. Une offre de mécénat sera construite, et valorisée par une action de communication, lors de visites d'entreprises fin 2021.

Les recettes liées à la taxe d'apprentissage s'élèvent à 56K€ en 2020 (50K€ en 2019). 60% de ces recettes sont générées par 3 contributeurs (75% en 2019), et l'un d'eux a diminué de 50% le montant de son versement entre 2019 et 2020.

En 2021, en dépit de la réforme de 2020 portant de 28 à 13% le taux de contribution directe à un établissement de son choix, de l'incertitude du contexte économique, et de la fragilité liée à la part prise par trois contributeurs dans cette ressource, la recette s'élèvera à 55KE.

UNE ANNÉE À L'ÉCOLE DE L'AIR

Dimension aérienne - innovation aéronautique et spatiale

→ Séminaire opérations aériennes (13 au 16 janvier 2020)

Le séminaire des opérations aériennes à destination des aspirants de 2^e année de l'École de l'air a pour vocation de familiariser les élèves aux différents aspects et notions propres aux opérations aériennes, essentielles aux interventions interarmées d'aujourd'hui et de demain. Ces journées, menées par les officiers du Centre d'analyse et de simulation pour la préparation aux opérations aériennes ont permis aux élèves une compréhension globale des différents enjeux auxquels ils pourront être confrontés. La richesse des enseignements reçus et la diversité des aviateurs venus en nombre pour faire part de leurs opérations aériennes aux jeunes aspirants, ont fait de ce séminaire un franc succès.

→ Salon des formations et métiers aéronautiques au Bourget (31 janvier 2020)



La 28^e édition du Salon des formations et des métiers de l'aéronautique s'est déroulée au musée de l'Air et de l'Espace sur l'aéroport de Paris-Le Bourget. Cet événement est un incontournable pour s'informer et s'orienter dans les métiers du transport aérien et de l'industrie aéronautique.

Trois jours durant lesquels, le CIRFA de Saint-Denis, l'École de l'air, l'École de formation des sous-officiers de l'armée de l'air et l'École d'enseignement technique de l'armée de l'air ont conjointement animé le stand de l'armée de l'air dans un but de rayonnement et de recrutement.

Lancement de la nouvelle campagne de recrutement de l'Armée de l'air.



→ La police nationale s'engage au côté du CIFED (27 janvier au 7 février 2020)

Le Centre d'initiation et de formation des équipages drones (CIFED) a formé la première promotion de télépilotes de la police nationale. Le général Jérôme Bellanger et le contrôleur général Bertrand Chamoulaud, conseiller doctrine, défense, renseignement de la Direction générale de la police nationale ont ainsi acté, par convention, le travail que les deux entités réaliseront conjointement pour les années à venir. En dispensant une formation pratique de télépilote aux policiers, le CIFED élargit son partenariat interministériel, initié précédemment avec les formations théoriques puis pratiques des gendarmes de l'air. La

police nationale a donc choisi l'armée de l'air en tant qu'experte de la coordination et de la conduite des opérations en milieu aérien et comme référente de l'utilisation des systèmes drones.

→ Journée innovation (24 juillet 2020)

Visite de la ministre des Armées : à l'occasion de son déplacement sur la base aérienne 701, madame PARLY a annoncé qu'elle autorisait, à titre de nom d'usage, l'appellation d'« Armée de l'air et de l'Espace ».
Prise de commandement du Général ARBIOL : première femme commandant la base aérienne 701 et Directrice générale de l'École de l'air.
Baptême de la promotion EA 19.





→ Vol de l'Euroglider (24 octobre 2020)

Fruit d'un partenariat lancé fin 2014 entre l'Association Européenne pour le Développement du Vol à Voile (AEDEVV), Dassault Aviation et les écoles d'ingénieurs du Groupe ISAE, le projet Euroglider vise à développer un planeur biplace de formation et d'entraînement, autonome, à propulsion électrique.

Fruit d'un travail réalisé sur plusieurs années par des élèves-ingénieurs civils et de l'École de l'air qui travaillent en synergie, ce projet innovant tant sur le plan technique que sur la conception, est un défi environnemental.

→ Des élèves de l'EA participent au concours international d'innovation « ACTINSPACE 2020 » (13 et 14 novembre 2020)

Durant 24 heures, du samedi 13 au dimanche 14 novembre, une vingtaine d'élèves-officiers de l'École de l'air, divisés en 5 équipes, ont participé au hackathon « ActinSpace 2020 » 100% dématérialisé dans différentes villes du Sud. Cet événement international, à l'initiative du CNES et de l'ESA,

était diffusé dans plus de 1 000 villes, 40 pays et a regroupé 3 575 participants à travers le monde. Le but : par équipes, les participants concouraient pour relever les défis de l'aérospatial de demain. Cette année, deux objectifs étaient soumis aux participants : proposer de nouvelles applications terrestres aux données et aux technologies du spatial puis imaginer une start-up pour les développer.

Résultats : deux équipes de l'École de l'air se hissent sur le podium. L'une termine 3e de l'agglomération Cannoise et l'autre 2e place avec le prix spécial « Coup de coeur du jury » pour la ville de Montpellier.

Commémoration – Célébration

→ Les élèves officiers présents au Mont-Valérien (18 juin 2020)

Afin de commémorer les 80 ans de l'appel du 18 juin 1940, une délégation d'élèves de l'Escadrille Française de Chasse n°1 (EFC1) s'est rendue au sommet du Mont-Valérien, haut lieu de mémoire



nationale, pour assister à l'émouvante cérémonie militaire présidée par Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République et chef des Armées.

→ Fête nationale (14 juillet 2020)

Les élèves de première année de l'École de l'air défilent à Paris à l'occasion de la célèbre fête nationale du 14 juillet. Cette année, le format de cette emblématique cérémonie militaire a été repensé en raison de la crise sanitaire qui touche le pays. Ainsi, une délégation de quarante élèves de la promotion 2019 de l'École de l'air et huit cadres, placée sous l'autorité du lieutenant-colonel Sébastien ESTEVE, directeur général de la formation militaire de l'École de l'air, a eu l'honneur de fouler la place de la Concorde.



→ Cérémonie internationale (10 décembre 2020)

Deux élèves-officiers français ont été récompensés par des trophées étrangers et les 8 élèves-officiers étrangers rattachés à la promotion 2019, ont reçu leur poignard, après 4 mois d'instruction à l'École de l'air.

Tradition

→ PAD promotion EA 20 (16 octobre 2020)

Après avoir reçu le poignard d'officier lors d'une cérémonie symbolique et silencieuse, les 163 élèves-officiers de la promotion EA20 de l'École de l'air ont été présentés au Drapeau. Cette cérémonie militaire est la première à laquelle participent les jeunes élèves ; elle marque le début de leur carrière d'officier. Remise de la fourragère de l'ordre de la Libération.



Aventure sportive et solidaire

→ Participation de l'EA au 4L Trophy au Maroc (février 2020)

Après quelques années de non-participation, l'École de l'air retrouve la route du 4L Trophy, un raid étudiant, sportif et humanitaire. Deux élèves de première année à l'École de l'air ont participé à la 23e édition 2020 du 4L Trophy du 20 février au 1er mars 2020. Le 4L Trophy est un raid automobile solidaire destiné aux étudiants et couru exclusivement en Renault 4. Créé en 1997, ce raid 100 % jeune se déroule sur les pistes du Maroc. Au programme, trois pays traversés, douze jours en immersion, des épreuves d'orientation jusqu'au pied des dunes du Sahara et une étape marathon de



48h avant le retour à Marrakech. Le 4L Trophy est aussi et surtout un élan de solidarité auprès de l'association Enfants du désert et de la Croix Rouge française.



ACCOMPAGNER & SOUTENIR



Première réunion du COS (22 janvier 2020)

UNE TRANSFORMATION STATUTAIRE À POURSUIVRE

Une autonomie administrative et budgétaire renforcée, une organisation consolidée

Si le changement de statut de l'École de l'air emporte de nombreuses incidences du point de vue des activités de formation et de recherche, il impacte également fortement les fonctions "support" et de soutien, qui ont dû poursuivre et consolider leur adaptation à ce nouvel environnement administratif et de gestion (poursuite de la mise en œuvre de l'autonomie administrative et financière).

La transformation de l'École s'est poursuivie en 2020, dans un contexte inédit d'adaptation de l'activité à la crise sanitaire de la COVID-19, grâce à un travail collectif intense.

Pour mémoire, le changement de statut s'est accompagné de la mise en place d'une nouvelle architecture de gouvernance (2019) :

- Conseil d'administration (CA),
- Comité d'orientation stratégique (COS),
- Comité technique (CT),
- Conseil de Formation de l'Officier (CFO),
- Conseil Académique (CAc),

dont l'organisation et le fonctionnement ont été définis au sein du Règlement intérieur général de l'École (RIG), entièrement refondé.

Grâce aux travaux engagés en 2019 pour préparer le transfert des effectifs et de la masse salariale (travaux conduits en relation avec le service des affaires financières et le service des ressources humaines de l'EA, ainsi qu'avec la DRHAA, l'EMAA, la DRHMD et la DAF), l'EA a franchi un cap essentiel en 2020 :

- l'École dispose depuis le 1^{er} janvier 2020 de son propre plafond d'emploi et de sa masse salariale :
 - 270 ETPT en 2020 (soit 9 postes supplémentaires par rapport à 2019),
 - transfert de masse salariale à hauteur de 20 782 741 euros.
- Dans la continuité, l'EA a poursuivi tout au long de l'année 2020 le dialogue avec les organismes exerçant la tutelle de l'établissement dans le cadre des travaux de construction budgétaire, ce qui a permis notamment une progression du plafond d'emploi « État » pour 2021 (278 ETPT) et un abondement de la subvention pour charges de services publics correspondant. Une meilleure approche des mécanismes budgétaires de l'établissement public et des possibilités offertes en matière de recrutement ont permis également, au second semestre 2020, de conduire les premiers recrutements d'agents sur contrat dans le cadre d'appels à projets de recherche.

Campagne de recrutement 2020 :

Fonctionnaires	Enseignants	Contractuels	Doctorants
12	3	6	2

Ces travaux, appuyés par le développement en parallèle, au sein du service des ressources humaines, d'outils de suivi des effectifs et de la masse salariale, se sont traduits dans la présentation et le vote, en décembre 2020, du budget initial 2021.

Ils ont également nourri les travaux d'élaboration des référentiels d'organisation de l'École préparés en 2020 : le suivi d'organisation 2020 et le REO 2021.

Fruit du travail de réflexion de l'ensemble des directions de l'École, ces documents intègrent ainsi les besoins constatés en renforcement du service des sports, la création de l'escadrille internationale de formation au commandement (EIFC), le renfort des fonctions « infrastructure », « pilotage des effectifs et de la masse salariale », « logistique des biens », « partenariats », « appui à l'utilisation des SIC ». Ils traduisent également l'adaptation des effectifs et de la structure du Centre d'initiation et de formation des Équipages Drone (CIFED), au regard de la montée en puissance des missions et activités du centre.

Mise en œuvre et consolidation du dispositif conventionnel garantissant la continuité de la rémunération/indemnisation du personnel

L'autonomie en matière RH a été préparée activement en 2019, avec un objectif incontournable : garantir le paiement de la solde et de la paye du personnel de l'EA. Ainsi, en toute fin d'année 2019, trois conventions « socle » avaient été signées :

- convention de remboursement de la solde du personnel militaire, passée avec la DRHAA ;
 - convention de « paye à façon » pour le personnel civil et les intervenants extérieurs, passée avec la direction régionale des finances publiques d'Ille-et-Vilaine (DRFIP 35) ;
 - convention de mise à disposition, contre remboursement, des ouvriers de l'État employés par l'EA, passée avec la DRH-MD.
- L'acquisition et la prise en main par le SRH d'un SI paye en un temps record, le cadre de la politique de recrutement des agents sur contrat, adopté par le conseil d'administration fin novembre 2019, la passation des actes administratifs nécessaires à chaque personnel pour son transfert au sein de l'EPSCP-GE, ont complété une manœuvre RH d'ensemble complexe.

- Le résultat concret de cet important travail collectif est un transfert de la masse salariale et des ETPT effectué comme prévu au 1^{er} janvier 2020, sans aucun impact sur le paiement des rémunérations du personnel. L'adhésion à l'Espace Numérique Sécurisé de l'Agent public (ENSAP) a également été menée à bien, permettant l'accès en ligne des agents civils de l'École à leur bulletin de paye et à leur compte pension, de la même manière que tous les agents du ministère des armées, dès le 1^{er} janvier 2020.
- L'année 2020 a été marquée par l'application concrète des trois conventions « socle » et l'appropriation de ces nouvelles dispositions. La convention de remboursement de la solde du personnel militaire et celle de mise à disposition des ouvriers de l'État, qui donnent globalement satisfaction, ont été actualisées pour 2021 par deux avenants approuvés par le conseil d'administration de l'EA du 8 décembre 2020.
- Une convention de gestion a également été passée avec Pôle Emploi à compter du 1^{er} octobre 2020 afin de garantir le paiement des indemnités chômage qui pourraient être dues par l'EA.

En parallèle, les actions suivantes ont été conduites :

→ après avoir obtenu l'accord de la sous-direction de l'action sociale du MINARM, pour que le personnel civil de l'EA continue à avoir accès au dispositif d'action sociale du ministère comme tout personnel du MINARM, l'EA a adhéré pour 2021 au dispositif interministériel d'action sociale ;

- les discussions ont été engagées en 2020 avec le service de santé des armées (SSA) concernant la médecine de prévention du personnel civil : le soutien apporté par le SSA en la matière a été prorogé jusqu'en 2021, année où un nouveau dispositif devra être mis en place ;
- un projet de convention a également été proposé à la DRH-MD et à la DRHAA concernant le soutien apporté par les services du MINARM en matière de formation du personnel civil : un accord transitoire a été également trouvé pour permettre la continuité en la matière sur l'année en cours. Les discussions doivent être poursuivies en 2021 pour arrêter un dispositif pérenne ;
- les discussions ont été engagées, par ailleurs, avec la DRHAA afin d'établir un protocole de relations réciproques, qui reste néanmoins à finaliser en 2021.

Poursuite de la consolidation du soutien RH et environnement humain

Sous le pilotage du SAJ, l'ensemble des services de la DS a apporté sa contribution aux travaux sur l'arrêté relatif au soutien et au commandement militaire de l'ÉA, signé finalement le 27 août 2020.

Dans un autre domaine, mais tout aussi structurant pour l'avenir, le projet de déploiement du SIRH RENOIRh, engagé fin 2019, a été poursuivi début 2020, mais a dû être reporté en 2021. L'objectif poursuivi est de sécuriser, optimiser et moderniser les process de gestion et d'administration du personnel civil.



Instauration de l'instance de dialogue social locale propre à l'EA : le Comité Technique (CT)

L'arrêté de création du comité technique de l'EA, paru à l'été 2019, a été suivi d'élections en novembre 2019.

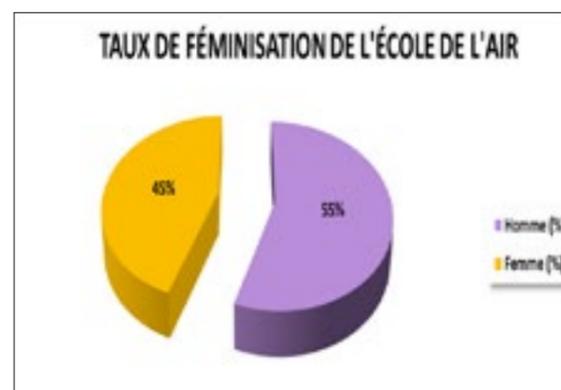
→ **Le comité technique a donc pu se réunir pour la 1^{ère} fois dès le 30 janvier 2020.** Il a été décidé, en accord avec les partenaires sociaux, de ne pas créer de comité d'hygiène et de sécurité au travail (CHSCT) propre à l'école, comme envisagé initialement. Le CT exerce donc cette compétence, dans la perspective de la création des comités sociaux uniques au sein de la fonction publique prévue en 2022.

→ Dans un contexte de pandémie, **le dialogue social et les échanges avec les représentants du personnel ont été particulièrement nécessaires et riches durant cette 1^{ère} année de fonctionnement** : 7 sessions de réunions ont été organisées en 2020.

Intégration de l'EA en tant qu'employeur de personnel dans les grandes orientations des politiques publiques

→ **Transformation de la fonction publique en matière de retraites** : grâce à l'important travail de fiabilisation des données accomplis par le SRH, au déploiement de l'outil ministériel PIPER, l'EA a réussi avec succès à s'insérer dans les travaux pilotés par la DRH-MD pour amener tous les établissements publics sous tutelle MINARM à basculer en mode « G1 » au 1^{er} novembre 2020, respectant ainsi les échéances réglementaires établies.

→ **Égalité professionnelle** : désignation des référents en mars et avril 2020 + élaboration d'un plan « égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » pour le personnel civil de



l'EA, en concertation avec les représentants du personnel, signé après approbation du CT le 30 novembre 2020, conformément aux exigences réglementaires et dans le cadre du pilotage exercé par le ministère des armées sur les EP dont il assure la tutelle.

→ **Mobilités durables** : préparation de la délibération du conseil d'administration, qui a validé en décembre 2020 l'accès du personnel de l'ÉA au dispositif « forfait mobilités durables » mis en place par le décret n°2020-541 du 9 mai 2020, qui vise à encourager le recours à des modes de transport plus « propres » pour les trajets domicile-travail.

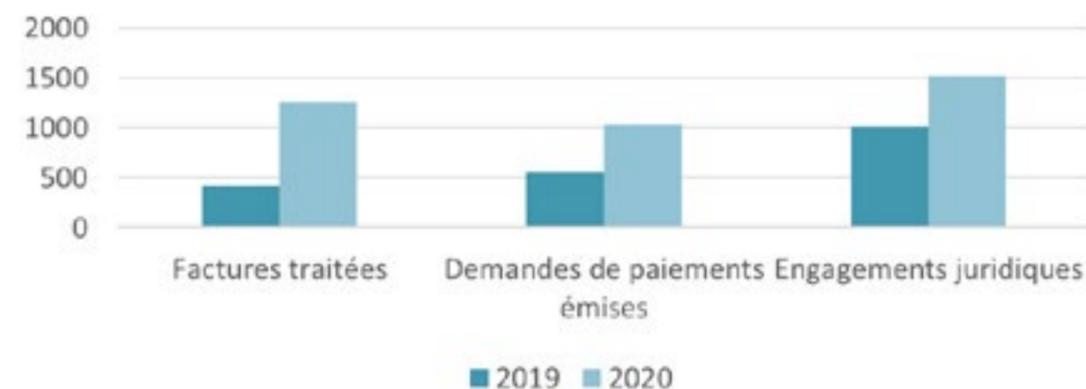
Activité du chargé de prévention

→ **Organisation** : formation statutaire des élus au CT, mise à jour réglementaire du suivi individuel renforcé, mise à jour réglementaire des FEN, visite des postes de travail par les élus au CT, mise en place nouvelle organisation de la médecine de prévention, mise en œuvre des indicateurs RPS, participation à rédaction convention de soutien EA/BA ;

→ **COVID** : mise en œuvre des restrictions de capacité d'occupation, décontamination de locaux, dotation en produits sanitaires auprès des services et unités ;

→ **Participation aux dossiers préparatoires des projets et chantiers, et suivi de leur déroulement** : FABLAB, pile à combustible, turbine à gaz, réfection des salles de cours, remplacement des portes coupe-feu au TVB.

Actes d'exécution financière



Focus budgétaire et exécution financière

Après une année 2019 de montée en compétences et de mise en œuvre de tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions, le service des affaires financières a pu, malgré les circonstances sanitaires, exercer son activité de plein exercice en 2020.

La principale mesure nouvelle est le transfert de la masse salariale au 1^{er} janvier 2020, comme évoqué supra. Il est de ce fait difficile de faire des comparaisons entre le budget 2019 et le budget 2020.

Le niveau final des recettes réalisées est légèrement supérieur au prévisionnel. En effet, la levée de réserve de fin d'année est venue compenser la légère baisse des recettes propres, liée à une collecte de la taxe d'apprentissage et des dons inférieure aux attentes.

Sur le volet des dépenses, toutes les charges réalisées en fonctionnement - hors masse salariale - sont conformes aux prévisions, signe de la capacité à soutenir tous les besoins « métiers » pour l'appui aux formations.

Les dépenses d'investissement engagées sont supérieures aux prévisions initiales en raison d'une enveloppe complémentaire de 600 k€ affectée à ce poste en septembre 2020.

Les dépenses de personnel sont en sous-exécution en raison d'un effectif cible non atteint.

La particularité d'un établissement public est que son action dans le circuit de la dépense publique est complète : elle va de la budgétisation de cette dernière jusqu'à la libération de la dette par l'émission de la demande de paiement adressée au comptable public.

Il est à noter l'évolution significative de l'activité sur une année, preuve du fonctionnement pleinement opérationnel de l'équipe du bureau finances.

Enfin, la cellule déplacement suit annuellement un volume de plus de 3 000 ordres de missions métropoles et étranger. Ce segment représente à lui seul 50% des dépenses de fonctionnement.

Quelques résultats issus de l'exécution financière 2020 (cf. : compte financier 2020) :

- Solde budgétaire : 3 797 170,46 € ;
- Variation de trésorerie : + 3 740 993,27 € ;
- Niveau de trésorerie : 7 291 186 €, dont 3 M € de trésorerie « disponible » ;
- Résultat patrimonial : 4 023 546,19 € ;
- Capacité d'autofinancement : 4 169 443,37 € ;
- Niveau du fonds de roulement : 6 930 519 €.



Achats et marchés publics

Pour rappel, l'établissement est pouvoir adjudicateur depuis le 1^{er} janvier 2019. Cette année-là avait été mise à profit pour former le personnel et passer les contrats de partenariat avec les acheteurs publics ministériels ou interministériels, en plus des actes d'achats à réaliser.

En 2020, le bureau des achats et des marchés a poursuivi sa montée en puissance et peut s'enorgueillir d'un niveau d'activité soutenu alors même qu'il a dû fonctionner quasiment toute l'année avec 2 effectifs sur 3.

- le plan des actions à mettre en œuvre pour éviter ou contenir ces risques.

Ces documents du CIF ont été présentés et adoptés par le conseil d'administration de fin d'année 2020. En complément de ces actions, la cellule CIF, en charge également de l'analyse de gestion, a mis en place un dialogue de gestion mensuel avec les gestionnaires déconcentrés afin de leur fournir une situation actualisée (sous forme de tableaux et de graphiques) pour le suivi financier de leurs activités.

Gestion des matériels

L'année 2019 a mis en lumière un besoin non couvert : l'accompagnement logistique dans la gestion des matériels. Ce vide a été en partie comblé en octobre 2020 avec la création d'un bureau dédié, très vite apparu comme le véritable chaînon manquant entre le service des achats et les services de l'école demandeurs.

Armé pour l'heure d'un agent, il atteindra son fonctionnement nominal en 2021 avec l'affectation d'un sous-officier, chef de bureau. Son action s'étend sur les domaines de :

- la cartographie des risques financiers : il s'agit d'un document reprenant les principaux risques au regard de la probabilité de réalisation et de leur impact sur la capacité à soutenir la mission ;
- le calendrier des contrôles de supervision des risques placés sous surveillance ;

- la réception des matériels ;
- l'inventaire et le suivi des matériels en service ;
- l'aide et l'appui à l'expression des besoins en renouvellement et dotation complémentaires (meublement de bureau, couchage et ameublement, matériel technique d'enseignement...).

Activité juridique

Le service des affaires juridiques de l'École est intervenu, en 2020, sur des sujets de nature très diverse :

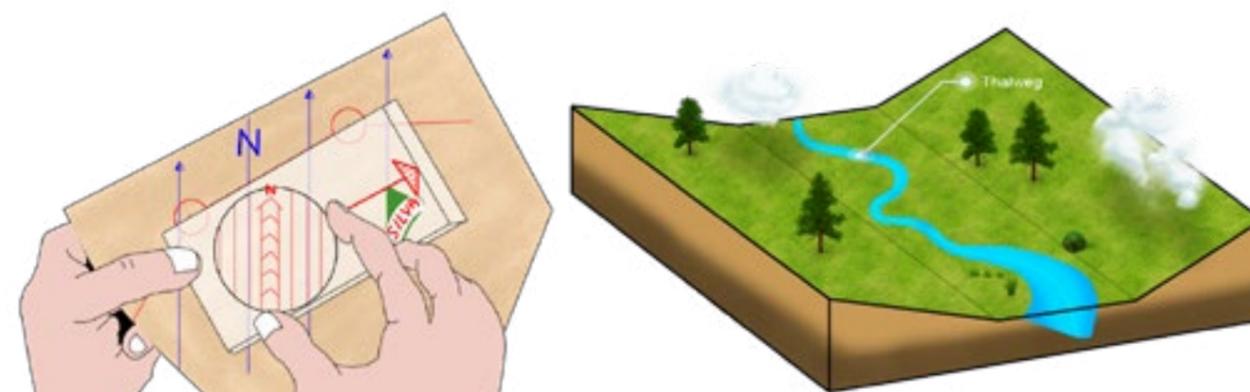
- en lien avec le fonctionnement institutionnel de l'EA : contrôle des délibérations du CA, des arrêtés et décisions du DGEA, conseil pour le fonctionnement du CAc et les autres comités de l'établissement (CT par exemple), rédaction de notes et d'études (cadre juridique d'un EPSCP-GE, assurance en responsabilité civile) ;
- en matière de conventions : contrôle, relecture et réécriture de conventions (19 conventions de coopération, 28 conventions Stages de Fin d'Etude, 18 conventions Formation par l'Engagement enregistrées au RAA en 2020) ;
- sur le plan des échanges avec la tutelle : le SAJ a refait des analyses et des tableaux comparatifs pour l'arrêté de soutien qui est paru fin août 2020. Il a permis également qu'un arrêté de nomination d'un directeur général par intérim soit pris afin d'assurer la sécurité juridique des actes de l'établissement pendant cette période ;
- quant à la veille juridique, le développement des « fiches focus » permet d'avoir une analyse juridique sur un sujet précis.

Service des systèmes d'information et de l'innovation pédagogique

Ce service a connu une densification majeure de son activité liée au contexte de crise sanitaire, nécessitant une adaptation en temps très contraint, comme évoqué plus haut.

Des activités structurantes ont par ailleurs pu être initiées et conduites :

- poursuite du projet de Campus Numérique : installation, configuration et optimisation des serveurs, déménagement des équipements actifs du local technique du DetSIC BA701 vers le local technique de l'EA, configuration des équipements de sécurité, installation des bornes Wifi sur l'ensemble des bâtiments de l'EA, rédaction des tous les documents SSI du Campus Numérique, demande d'accès au réseau RENATER ;
- soutien aux utilisateurs et à l'activité réglementaire : mise en place du marché de rénovation technique de l'amphithéâtre MLM, en lien avec le SAF, mise en place d'une hotline SIC pour l'EA, mise en place et gestion de matériels informatiques et de logiciels scientifiques dans les salles de cours informatiques (cours en semi-présentiel), gestion et mise en place des visioconférences de toutes les unités de la base en SDR2, achat et configuration de PC hautes performances pour la formation des drones du CIFED ;
- ingénierie de formation et pédagogie : animation du groupe de réflexion sur le RAC interne à l'EA, élaboration du référentiel de formation de l'EA, formation des acteurs pédagogiques nouvellement arrivés à l'EA (septembre 2020), conception et animation de cafés pédagogiques, accompagnement de projets pédagogiques (cf. : saut en parachute 360° et participation au cahier des charges du Serious Game Directeur de Tir évoqués supra), mise à disposition des enseignants de nouveaux outils pédagogiques (studio vidéo, vidéoscribe), et conception de ressources pédagogiques numériques (jeu en ligne en Anglais, animations et images 2D / 3D, tutoriels, capsules vidéo).





Scolarité

Le service scolarité a poursuivi en 2020 ses missions de planification des cours des élèves de carrières longues et courtes, et de gestion de la scolarité des carrières longues. La crise sanitaire a bouleversé les modes de faire mais l'engagement de tout le service a permis la planification et donc la continuité des cours dès le début du 1^{er} confinement, tout comme la gestion de fin de scolarité avec l'élaboration des classements et la tenue des conseils aux dates prévues.

A la rentrée 2019-2020, le service scolarité a par ailleurs pris la gestion des conventions annuelles avec Aix Marseille Universités (IUT, IMPGT) et les a menées à leur signature, courant 2020.

Le service scolarité a également participé à la mise en place du Mastère spécialisé cybersécurité des



systèmes complexes pour l'industrie et la défense (CyberSCID) en partenariat avec l'École centrale de Marseille, puis à la planification de ses cours à la rentrée 2020-2021.

Enfin, le service scolarité a mis à jour l'ensemble des procédures pour s'inscrire pleinement dans la démarche qualité de l'École de l'air.



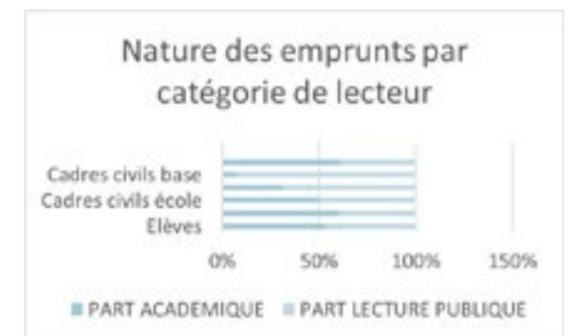
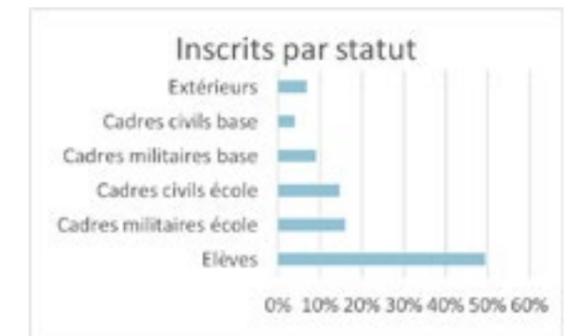
Médiathèque de l'École de l'air

La Médiathèque de l'École de l'air, service public qui s'adresse à l'ensemble des populations positionnées sur le périmètre de l'école de l'air, de la base aérienne 701 et de la base de défense Istres-Orange-Salon de Provence, a connu une mutation non négligeable depuis le changement de statut de l'école : elle a rejoint l'Agence bibliographique de l'Enseignement Supérieur, et a pu bénéficier d'un accès intégral, libre et gratuit aux Licences Nationales et à ses bases de données multidisciplinaires, composées à ce jour de 23 millions de documents. Ce service constitue un considérable pas en avant pour la recherche documentaire et profite à l'ensemble des personnels de l'école : corps professoral, chercheurs, élèves et cadres.

La situation sanitaire a contraint, dès le mois de mars, la Médiathèque à interdire l'accès au public. De nouveaux dispositifs ont alors vu le jour (cf. : système de « drive-livres » cité supra). L'accès depuis l'extérieur au catalogue général de la médiathèque en a facilité l'exercice. La démarche était simple de fonctionnement et a rencontré un succès dès les premiers jours. A l'issue du 1^{er} confinement, la Médiathèque a pu rouvrir partiellement dans le strict respect des consignes sanitaires et des gestes barrière. La période a été propice à la lecture numérique. Restée vigilante sur la qualité de l'offre de service, la médiathèque a multiplié son offre en ce domaine et a privilégié la lecture des périodiques en numérique. Depuis lors, à chaque échéance de réabonnement, les titres ont été reconduits en version « online » quand cela était possible. L'ensemble de la presse d'information générale, les quotidiens locaux ou parisiens et nombre de magazines en aéronautique et défense sont désormais consultables en version numérique et à distance.

Le personnel s'est montré attentif et réactif aussi bien en présentiel qu'en télétravail et chacun a pu trouver auprès de la médiathèque à tout moment et tout au long des péripéties imposées par la crise sanitaire, un soutien, une aide à la lecture, une recherche bibliographique, un lien vers un document numérique. Si l'on tient compte des téléchargements de documents qui ont été nombreux compte tenu de la situation sanitaire (4623 pour 2020), le niveau des sorties de documents s'élève à plus de 10 000 pour 2020.

Ci-dessous un aperçu des catégories d'inscrits, par statut, et de la nature des emprunts, par catégorie de lecteur :



L'activité de l'école a ainsi été d'une incroyable richesse durant cette année 2020, et ce, en dépit du contexte sanitaire inédit auquel il a fallu s'adapter.

De nombreux projets structurants ont vu le jour en 2020, dont le déploiement se poursuivra en 2021 avec force et engagement.



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE DE L'AIR

Sous la coordination du Chef du Bureau pilotage qualité
APAE Vanina Mouillé

Conception graphique :
DGEA - Bureau communication et relations extérieures - AAP1 Valérie Spanu-Aubert

Crédits photos :
DGEA - Bureau communication et relations extérieures - Section Photo vidéo de l'École de l'air

Impression :
École de l'air - Direction des services - Atelier reprographie - BA 701 - 13661 Salon Air







ÉCOLE DE L'AIR

Salon-de-Provence



@École.de.lair



École de l'air



<https://www.ecole-air-espace.fr>



@Écoledelair



École de l'Air -
Base Aérienne 701

